

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00155

Numéro SIREN : 321 336 208

Nom ou dénomination : AB INBEV FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 25/03/2022 sous le numéro de dépôt 9107

1

BILAN - ACTIF

2022 5009107 LC
DGFIP N° 2050 2021POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORMEFormulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB-Inbev France

Adresse de l'entreprise 38 Allée Vauban 59110 La Madeleine

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 2 1 3 3 6 2 0 8 0 0 2 6 9

Néant ☐ *

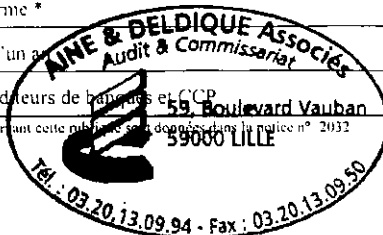
		Exercice N clos le.		N-1	
		31/12/2020		31/12/2019	
		Brut 1	Ammortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	328 240	24 088
	Fonds commercial (1)	AH	AI	94 518	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	14 466 437	15 269 393
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO	6 718	6 718
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	211 429	912 617
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	30 008 784	23 065 387
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	75 373	329 277
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE	7 749	7 749
	Prêts	BF	BG	13 147 139	136 050
	Autres immobilisations financières*	BII	BI	170 674	170 674
	TOTAL (II)	BJ	BK	58 331 921	39 921 957
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	26 838	26 838
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	1 761 463	17 409 178
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	4 094 329	65 862 373
	Autres créances (3)	BZ	CA	62 673 679	80 983 405
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	232 740	49 300
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	134	4 413
	TOTAL (III)	CJ	CK	5 855 793	156 689 326
	Frais d'émission de prêt à étaler (IV)	CW			
	Frais de remboursement des obligations (V)	CM			
	Frais de conversion actifs (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	64 187 714	204 257 467
	Représentation (1) Dont droit au bail :		CP	244 325	(3) Part à plus d'un an
	Clause de propriété :				Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AB-Inbev France			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 800 000)	DA	3 800 000	3 800 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	174 659	174 659
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 520 000	1 520 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 525 612	1 525 612
	Report à nouveau	DH	19 971 279	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	9 097 549	19 971 279
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	36 089 101
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	759 530	672 558
	Provisions pour charges	DQ	2 410 741	4 984 976
	TOTAL (III)	DR	3 170 271	5 657 535
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	10 079	4 191 350
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	7 434 240	3 508 430
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	68 617 737	67 390 834
	Dettes fiscales et sociales	DY	29 799 341	42 573 718
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 081 945	1 517 307
	Autres dettes	EA	46 864 791	52 426 738
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	154 808 135	171 608 379
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	194 067 508	204 257 467
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	154 189 512	170 968 749
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	10 079	4 191 350

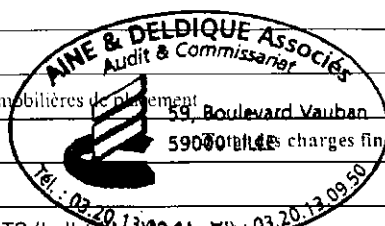
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



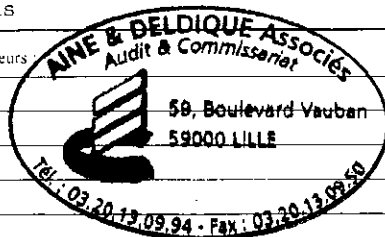
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB-Inbev France							Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	680 492 416	FB	4 780 187	FC	685 272 603	707 228 762	
	Production vendue	<div> <div>bien *</div> <div>services *</div> </div>	FD		FE		FF		
			FG	667 107	FH	2 176 460	FI	2 843 568	2 353 638
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	681 159 524	FK	6 956 647	FL	688 116 172	709 582 400	
	Production stockée*				FMI				
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	5 117 308	1 363 919		
	Autres produits (1) (11)				FQ	800 716	1 863 067		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	694 034 196	712 809 387
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	295 046 687	273 152 824	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(21 182 567)	(695 305)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	208 441 644	197 571 623	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	147 197 084	150 829 107	
	Salaires et traitements*					FY	17 942 250	19 801 599	
	Charges sociales (10)					FZ	6 553 945	7 076 385	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	<div> <div>Sur immobilisations</div> <div>Sur actif circulant : dotations aux provisions*</div> <div>Pour risques et charges : dotations aux provisions</div> </div>	- dotations aux amortissements*			GA	16 280 111	14 980 863	
			- dotations aux provisions*			GB			
				GC	1 543 643	4 596 439			
	Autres charges (12)					GD	678 128	2 869 326	
						GE	848 715	246 873	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	673 349 645	670 229 738
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	20 684 551	42 579 649
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		14 562	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	13 844		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	137 562	66 838	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	82 449	34 808	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 527 363	560 630	
	Différences positives de change					GN	153 265	24 186	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	1 900 640	686 463	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	296 358	51 959	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 865 604	4 551 961	
	Différences négatives de change					GS	128 515	110 002	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	4 290 478	4 713 923	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 389 837)	(4 027 459)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	18 280 869	38 566 752	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise SAS AB-Inbev France			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	174 522	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	304 239	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	2 542 072	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	304 239	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	5 685 669	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	602 339	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	6 288 008	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(5 983 768)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	159 665	746 478	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	3 039 886	13 187 324	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	696 239 077	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	687 141 527	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	9 097 549	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	117 000
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		IIP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	82 448
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	526 516
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	240 645
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
Dont cotisations facultatives Madelin A7			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cessions d'éléments d'actifs incorporels & corporels			602 339	304 239	
Cessions d'éléments d'actifs financiers					
Reprises dépréciations des comptes clients					
Reprises dépréciations de Reprises dépréciations des actifs financiers					
Penalités retard de livraisons			5 680 437		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

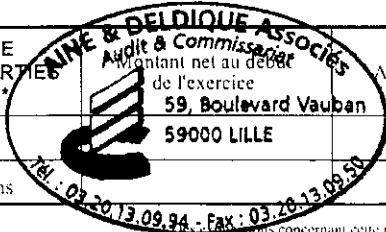


Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AB-Inbev France										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	29 176 144	KE		KF	3 322 973
CORPORELLES	Terrains					KG	6 718	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	1 008 055	KT		KU	224 790
	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	50 439 374	KW		KX	10 804 162
	Matériel de transport *					KY		KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	1 213 114	LC		LD	26 180
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III				LN	52 667 263	LO		LP	11 055 133	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	427 619	8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P	7 749	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	14 661 899	1U		1V			
TOTAL IV				LQ	15 097 269	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	96 940 677	OH		OJ	14 378 106
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				par virement de poste à poste		3		4			
				1		2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IX		CO		DO		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	5 355 699	LW	27 143 418	IX	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	6 718	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	1 232 845	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers		IU		MM	8 724 270	MN	52 519 266	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS	258 274	MT	981 020	MU	
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
TOTAL III		IV		NG	8 982 544	NH	54 739 851	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		OM		OW		
	Autres participations				OV	427 619	OY		OZ		
	Autres titres immobilisés				2B	7 749	2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				2E	1 270 435	2F	13 391 464	2G		
	TOTAL IV		2H		2I	1 270 435	NK	13 826 833	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OK	15 608 679	OL	95 710 103	OM	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AB-Inbev France										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	13 882 663	PF	5 765 581	PG	4 759 049	PII	14 889 195		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	95 437	QA	115 991	QB		QC	211 429		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	27 481 256	QE	10 215 874	QF	8 718 581	QG	28 978 550		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	728 801	QM	182 664	QN	258 274	QO	653 191		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	28 305 495	QV	10 514 530	QW	8 976 855	QX	29 843 170		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		QN	42 188 159	OP	16 280 111	OQ	13 735 904	OR	44 732 366		
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I	M9	X1	X2		X3	X4	X5	X6		X7	X8
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6		P7	P8	P9				Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7				Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2		R3	R4	R5				R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9		S1	S2				S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7		S8	S9				T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5		T6	T7	T8				T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3		U4	U5				U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1		V2	V3				V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8		V9	W1				W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6		W7	W8				X1
TOTAL III	X2	X3	X4		X5	X6	X7				X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL				NM						N0
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR		NS	NT	NU				NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NL)			NY	Total général non ventilé (NW+NY)					NZ
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *						Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AB-Inbev France

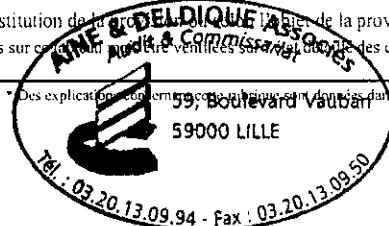
Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	05
		- titres de participation	9U	9V	9X
		- autres immobilisa- tions financières (I) *	06	07	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision.

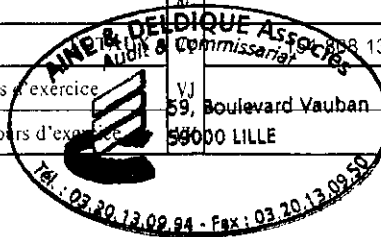
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau. Elles doivent être ventilées séparément des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications complémentaires sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB-Inbev France				Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	13 220 790	UR	13 220 790	US	
	Autres immobilisations financières	UT	170 674	UV	170 674	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	131 287		131 287		
	Autres créances clients	LX	59 613 516		58 363 516	1 250 000	
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	126 249		628	125 620	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	7 517 132		7 517 132	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	9 464 351		9 464 351	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	517 072		517 072	
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	45 048 874		45 048 874		
	Charges constatées d'avance	VS	134		134		
	TOTALS		VT	135 810 082	VU	134 434 462	VV
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE			
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	10 079		10 079		
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	754 939		136 316	618 623	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	68 617 737		68 617 737		
Personnel et comptes rattachés		8C	4 284 256		4 284 256		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 787 600		3 787 600		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 022 471		3 022 471		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	18 705 012		18 705 012		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	2 081 945		2 081 945		
Groupe et associés (2)		VI	6 679 301		6 679 301		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	46 864 791		46 864 791		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZL					
Produits constatés d'avance		8L					
			8 135	VZ	154 189 512	618 623	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				
		(2)		Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							



AB INBEV FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 3 800 000 euros
Siège social : Immeuble CRYSTAL
38 Allée Vauban
Zac Euralille Romarin
Av de la République
59110 La Madeleine

POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 29 JUIN 2021

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2020

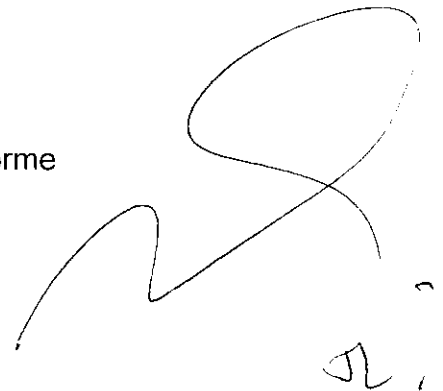
L'associée décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 9 097 549 € augmenté du report à nouveau créditeur de 19 971 279 € comme suit :

- au poste report à nouveau pour : 29 068 828 €

Conformément à la loi, l'associée constate qu'au cours des trois exercices précédents les montants de dividendes suivants ont été versés :

- 2017 : 46 690 035 €
- 2018 : 19 134 550 €
- 2019 : 0 €

Certifié conforme
Le Président



POUR COPIE
ENTREE CONFORME

AB INBEV FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 3 800 000 euros
Siège social : Immeuble CRYSTAL

38 allée Vauban
Zac Euralille Romarin
Av de la République
59110 La Madeleine

321 336 208 RCS LILLE METROPOLE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 29 JUIN 2021

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN,

Le VINGT NEUF JUIN

Dans les locaux des sièges sociaux des Associés à BRUXELLES (Belgique),
Boulevard Industriel 21,

Madame Cybelle Buyck et Madame Romanie Dendooven, agissant en qualité de
représentantes de la Société INBEV BELGIUM, Société Anonyme de droit belge,
ayant son siège social Boulevard Industriel 21, 1070 BRUXELLES,

Associée unique de la société AB InBev France,

désignant la Société INBEV BELGIUM, associée unique, comme Présidente de
séance, en l'absence de Monsieur Jacques LEBEL, président non associé de la
société AB InBev France,

I - Ont préalablement exposé ce qui suit :

Le 16 Juin 2021, le Conseil de Présidence d'AB InBev France a arrêté les comptes
annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2020
ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du commissaire aux
comptes.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020, le rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes annuels ont été adressés dans les délais légaux à
l'associée.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associée au siège social dans les délais
légaux.

II - Ont pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus aux
membres du Conseil de Présidence,

- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,

PREMIERE DECISION

L'associée, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil de Présidence et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2020, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil de Présidence quitus de leur gestion pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code Général des impôts, l'associée approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 145 471 euros.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associée a pris connaissance de la proposition d'affectation du résultat émise par le Conseil de Présidence et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 9 097 549 euros comme suit :

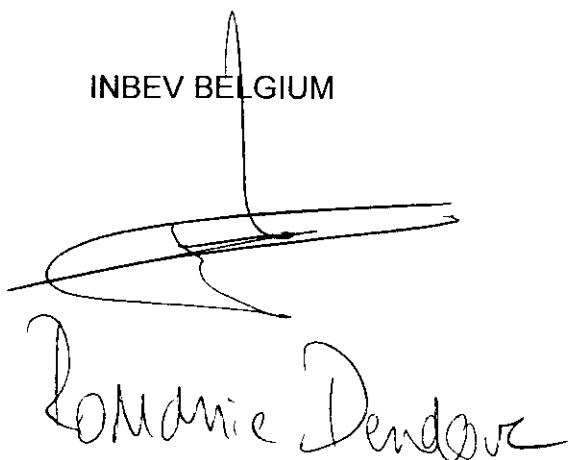
- au poste report à nouveau pour : 9 097 549 €
- ce qui porte le report à nouveau à 29 068 828 €

Conformément à la loi, l'associée constate qu'au cours des trois exercices précédents, les distributions de dividendes ont été les suivantes :

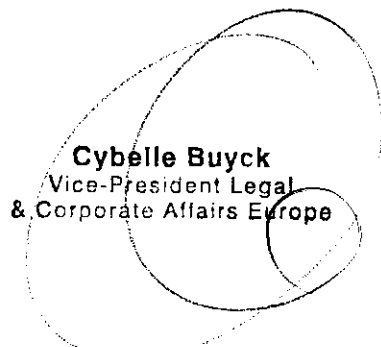
- 2017 : 46 690 035 €
- 2018 : 19 134 550 €
- 2019 : 0 €

De tout ce que dessus, l'associée a dressé et signé le présent procès-verbal.

INBEV BELGIUM



Romane Dendove



Cybelle Buyck
Vice-President Legal
& Corporate Affairs Europe

AB-INBEV FRANCE

SAS au capital de 3 800 000 €

Siège social : Immeuble Crystal - 38, allée Vauban ZAC Euralille Romarin

59110 LA MADELEINE

321.336.208 R.C.S. Lille

**POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME**

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Jacques LEBEL, Président non associé d'AB-INBEV FRANCE, a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de Commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé conformément aux statuts, les termes de ce rapport ont été définitivement arrêtés par le Conseil de Présidence.

I – SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

A - SITUATION ET ACTIVITE COMMERCIALE

Le marché total de la bière en 2020 a reculé de -4.4% pour les circuits connus.

(source : Association des Brasseurs de France – Statistiques professionnelles 2020)

Le circuit alimentaire a fait une croissance de 7.5% et le circuit CHR une décroissance de -45.9%.

(source : Nielsen 2020 (Alimentaire) et Association des Brasseurs de France – Statistiques professionnelles 2020 (CHR))

La décroissance du circuit CHR s'explique principalement par la fermeture des bars et restaurants pendant 5 mois dû au COVID-19.

Concernant le secteur alimentaire, les enseignes HMSM ont augmenté de 5% et continuent de représenter quasiment 70% de la consommation totale du circuit. A noter la progression des enseignes dites E-Commerce (Drive) qui continuent leur progression rapide avec une croissance de 54%.

Le facteur principal qui a engendré ce recul du marché est dû au COVID-19 qui a fortement impacté les performances des deux réseaux.

B – SITUATION ET ACTIVITE LOGISTIQUE

En 2020 nous avons clôturé l'activité entrepositaire avec WYBO et nous avons démarré avec Libercourt. En ce qui concerne La Chapelle et Nieppe, nous avons continué de travailler avec eux. L'antenne temporaire de avril jusqu'à juillet pour nos livraisons dans l'ouest de la France a été aussi maintenue en 2020

C - SITUATION ET ACTIVITE SOCIALE

Comme annoncé en fin d'année 2019, nous avons effectué le transfert de notre centre de services clients vers notre centre de services partagé basé à Prague au cours de la première moitié de l'année 2020. Cela nous permet de bénéficier de meilleures synergies déjà existantes avec d'autres pays

II – PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

JL,

A – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2020 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence. Les conventions suivantes ont été respectées conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables;
- indépendance des exercices ;

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

III – RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

A - COMPTES ET RESULTATS AU 31/12/2020

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la société a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes et droits spécifiques inclus de 688 116 172 €, celui de l'année précédente était de 709 582 400 €, soit une variation négative de -3.03%.

Les principaux agrégats du compte de résultat en euros sont les suivants :

	2020	2019
Résultat d'exploitation	20 684 551	42 579 649
Résultat financier	-2 389 837	-4 027 459
Résultat courant avant impôt	18 280 869	38 566 752
Résultat exceptionnel	-5 983 768	-4 661 671
Résultat net	9 097 549	19 971 280

B - SITUATION FINANCIERE

Notre situation financière est gérée au niveau du groupe AB-INBEV, par la société COBREW - Brouwerijplein 1 située à 3000 LOUVAIN BELGIQUE, société du groupe AB-INBEV basée à BRUXELLES.

Nos comptes bancaires font l'objet d'une centralisation de trésorerie journalière.

La situation financière au 31/12/2020 s'élève à -7 211 579 €, elle était de -7 650 480 € au 31/12/2019.

Les capitaux propres de l'exercice 2020 avant affectation de l'exercice s'élèvent à 36 089 101 €. Ceux de l'exercice 2019 s'élevaient à 26 991 552 €

Au 31/12/2020, la situation financière représente donc -19.98% des capitaux propres.
Au 31/12/2019 ce ratio était de -28.34%.

IV – FILIALES ET PARTICIPATIONS

JK,

A - ACTIVITE ET RESULTATS DES PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que le tableau des participations est annexé au bilan.

V – EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Les mesures de déconfinement liées au COVID-19 annoncées en juin 2021 permettent le redémarrage progressif de l'activité de la société liée aux cafés, hôtels & restaurants.

VI – EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Suite à une année 2020 fortement impactée par les mesures CoVid-19, nous souhaitons accompagner le réseau On Trade dans sa réouverture et son développement afin de retrouver des volumes pré-COVID.

Notre croissance dans les deux réseaux est notre objectif, tout comme la poursuite de gains en parts de marché soutenues par nos marques fortes.

Nous poursuivons les synergies entre nos équipes et nous standardisons et automatisons les processus, là où cela est possible.

VII – ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

VIII - AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice de 9 097 549 € augmenté du report à nouveau créditeur de 19 971 279 € comme suit :

- au poste report à nouveau pour : 29 068 828 €

IX – RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du code général des impôts, nous vous rappelons les distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices.

- 2017 : 46 690 035 €
- 2018 : 19 134 550 €
- 2019 : 0 €
-

X – CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, les comptes de l'exercice écoulé comprennent un montant de 145 471 € de charges non déductibles fiscalement.

XI - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Au titre de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention entre la société et son Président.

SL,

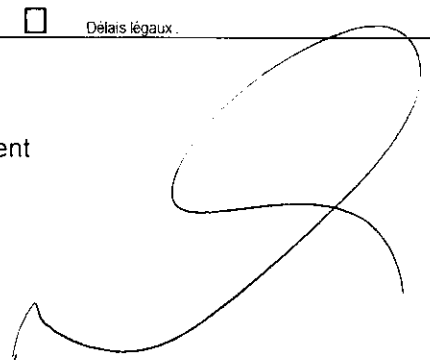
XII- INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT CLIENTS ET FOURNISSEURS

Conformément aux dispositions des articles L441-6-1 et D441-4 du Code de Commerce, nous vous indiquons le nombre et le montant des factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4) : Débit + Crédit -

	Article D.441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	555	238	131	55	231	655	157	210	191	88	2 098	2 587
Montant total des factures concernées T.T.C.	-1 811 780	-4 294 414	-2 757 195	-3 556	-1 288 610	-2 822 272	1 356 773	2 922 851	1 621 137	1 087 382	4 477 535	10 108 905
Pourcentage du montant total des achats H.T. de l'exercice ou du Chiffre d'affaires H.T. de l'exercice	0,36%	0,85%	-0,55%	0,00%	0,26%	0,56%	0,20%	0,42%	0,24%	0,16%	0,65%	1,47%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☒ Délais contractuels :						☒ Délais contractuels :					
	☐ Délais légaux :						☐ Délais légaux :					

Le Président



Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés SARL

Société de Commissariat aux Comptes,

inscrite sur la liste nationale des commissaires aux Comptes, rattachée à la C.R.C. des Hauts-de-France

POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME

AB INBEV FRANCE

Société par Actions Simplifiée

**Immeuble Crystal
38 allée Vauban
ZAC Euralille Romarin
Avenue de la République
59110 LA MADELEINE**

RCS Lille 321 336 208

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés SARL

Société de Commissariat aux Comptes

Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la C.R.C. des Hauts-de-France

AB INBEV FRANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 3.800.000 euros

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'associé,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB INBEV FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés SARL

Société de Commissariat aux Comptes.

Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la C.R.C. des Hauts-de-France

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés SARL

*Société de Commissariat aux Comptes,
inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRC des Hauts-de-France*

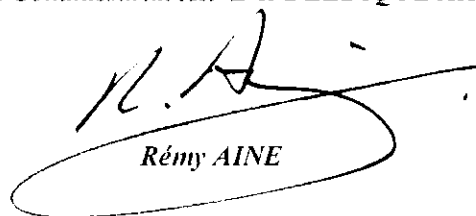
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

*Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :*

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Fait à Lille, le 21 juin 2021

Le Commissaire aux comptes
Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés



Rémy AINE

Formulaire obligatoire article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise **SAS AB-Inbev France** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**

Adresse de l'entreprise **38 Allée Vauban 59110 La Madeleine** Durée de l'exercice précédent* **12**

Numero SIRET* **3 2 1 3 3 6 2 0 8 0 0 2 6 9** Néant ☐ *

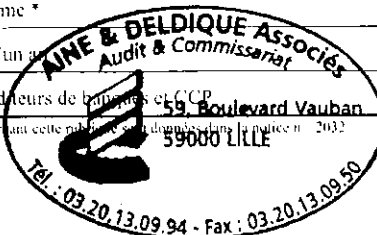
				Exercice N clos le, 31122020		N-1 31122019		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA						
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	447 578	328 240	119 338	24 088
		Fonds commercial (1)	AIH	AI	94 518	94 518		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	26 601 321	14 466 437	12 134 884	15 269 393
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	6 718		6 718	6 718
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 232 845	211 429	1 021 416	912 617
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	53 500 287	30 008 784	23 491 502	23 065 387
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	427 619	75 373	352 246	329 277
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE	7 749		7 749	7 749
		Prêts	BF	BG	13 220 790	13 147 139	73 651	136 050
Autres immobilisations financières*		BH	BI	170 674		170 674	170 674	
TOTAL (II)		BJ	BK	95 710 103	58 331 921	37 378 182	39 921 957	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	26 838		26 838	26 838
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	39 866 922	1 761 463	38 105 459	17 409 178
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	59 744 804	4 094 329	55 650 474	65 862 373
		Autres créances (3)	BZ	CA	62 673 679		62 673 679	80 983 405
	FOURNISSEURS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	232 740		232 740	49 300	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	134		134	4 413	
	TOTAL (III)	CJ	CK	162 545 119	5 855 793	156 689 326	164 335 510	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Autres immobilisations financières (V)	CM						
Comptes de bilan	Provisions pour dépréciation des immobilisations financières (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	258 255 223	64 187 714	194 067 508	204 257 467	
	Remboursement de l'Etat (1) dont droit au bail	CP	CP	244 325				
Clause de rétrocession de propriété *		Stocks :		(3) Part à plus d'un an		CR		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire pré-établi article 51 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise <u>SAS AB-Inbev France</u>		Néant		*	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 800 000)	DA	3 800 000	3 800 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	174 659	174 659	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 520 000	1 520 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 525 612	1 525 612	
	Report à nouveau	DH	19 971 279		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	9 097 549	19 971 279	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	36 089 101	26 991 552	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	759 530	672 558	
	Provisions pour charges	DQ	2 410 741	4 984 976	
	TOTAL (III)	DR	3 170 271	5 657 535	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	10 079	4 191 350	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	7 434 240	3 508 430	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	68 617 737	67 390 834	
	Dettes fiscales et sociales	DY	29 799 341	42 573 718	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 081 945	1 517 307	
	Autres dettes	EA	46 864 791	52 426 738	
Compte régularisé	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	154 808 135	171 608 379	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	194 067 508	204 257 467	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
	{ Écart de réévaluation libre	ID			
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance a moins d'un an	EG	154 189 512	170 968 749	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	10 079	4 191 350	

* Des explications concernant cette publication sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire article 53 A
du Code général des impôts

Designation de l'entreprise : SAS AB-Inbev France							Néant ☐ *	
		Exercice N					Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
		FA		FB		FC		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		680 492 416		4 780 187		685 272 603	707 228 762
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	667 107	FH	2 176 460	FI	2 843 568	2 353 638
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	681 159 524	FK	6 956 647	FL	688 116 172	709 582 400
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	5 117 308	1 363 919
	Autres produits (1) (11)					FQ	800 716	1 863 067
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	694 034 196	712 809 387
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	295 046 687	273 152 824
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(21 182 567)	(695 305)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	208 441 644	197 571 623
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	147 197 084	150 629 107
	Salaires et traitements*					FY	17 942 250	19 801 599
	Charges sociales (10)					FZ	6 553 945	7 076 385
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions					GA	16 280 111	14 980 863
						GB		
						GC	1 543 643	4 596 439
						GD	678 128	2 869 326
	Autres charges (12)					GE	848 715	246 873
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	673 349 645	670 229 738
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	20 684 551	42 579 649
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GII		14 562
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI	13 844	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	137 562	66 838
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	82 449	34 808
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 527 363	560 630
	Différences positives de change					GN	153 265	24 186
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	1 900 640	686 463
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	296 358	51 959
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 865 604	4 551 961
	Différences négatives de change					GS	128 515	110 002
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	4 290 478	4 713 923
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 389 837)	(4 027 459)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	18 280 869	38 566 752



Désignation de l'entreprise SAS AB-Inbev France		Néant	
		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	174 522
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	304 239
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	2 542 072
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	304 239
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	5 685 669
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	602 339
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HI	6 288 008
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(5 983 768)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	159 665
Impôts sur les bénéfices * (X)		IK	3 039 886
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	696 239 077
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	687 141 527
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	9 097 549
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont		
	produits de locations immobilières	HY	117 000
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont		
	- Crédit bail mobilier *	IP	
	- Crédit-bail immobilier	IQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	82 448
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.U.)	IX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	526 516
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS	A5	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	240 645
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A9	
	facultatives A6		
obligatoires			
Dont cotisations facultatives Madelin A7			
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
Cessions d'éléments d'actifs incorporels & corporels		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cessions d'éléments d'actifs financiers		602 339	304 239
Reprises dépréciations des comptes clients			
Reprises dépréciations de Reprises dépréciations des actifs financiers			
Pénalités retard de livraisons		5 680 437	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

La société est amenée à comptabiliser en prêts les sommes pour lesquelles elle est appelée à caution. Ces prêts sont valorisés à la valeur nominale et le cas échéant ils font l'objet d'une dépréciation sur la base d'une étude individuelle en fonction de la situation financière de la contrepartie

Les règles suivantes ont été suivies :

- * Dépréciation à hauteur de 100% des créances attachées à des fonds de commerce en procédure de redressement ou liquidation judiciaire
- * Non prise en compte des cautions des associés et des garanties personnelles des exploitants de fonds de commerce
- * Révision des garanties nanties, hypothécaires et des garanties entrepositaires

2.4. Stocks

Les marchandises ont été évaluées à leur coût d'achat y compris frais accessoires, calculé sur la base du dernier prix d'achat pour les produits bières et au coût moyen pondéré pour les articles publicitaires

Les stocks sont éventuellement dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation à la clôture de l'exercice

2.5. Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu

Les méthodes de dépréciation sont :

- Créances douteuses au titre de l'exercice : 100%
- Créances douteuses au titre des exercices antérieurs : 100%
- Créances faisant l'objet d'un redressement judiciaire : 100%
- Créances non douteuses mais échues depuis plus de 90 jours : 100%

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques

2.6. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale

2.7. Provisions pour risques et charges

Elles se décomposent pour l'essentiel en :

- provisions pour litiges
- provisions pour garanties données sur prêts cautionnés
- provisions pour retraites
- provisions pour restructuration

En particulier, les provisions pour risques sont évaluées sur la base des litiges en cours ou en fonction des risques sur les engagements de cautions sur prêts pris par la société. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution

A l'occasion de leur départ en retraite, les salariés du groupe ont droit à une indemnité de fin de carrière prévue par la Convention Collective des eaux, bières et boissons rafraichissantes sans alcool. Cet engagement, à prestations définies, est calculé selon les dispositions de la Convention Collective en fonction de l'ancienneté, de l'âge du salarié et de la probabilité de présence dans l'entreprise au jour du départ en retraite. La méthode employée est celle des unités de crédit projetées

Les hypothèses actuarielles retenues sont :

Taux d'actualisation sur exercice en cours 0,73% contre 0,90% sur exercice précédent

Taux de progression des salaires (inflation incluse) sur exercice en cours 2,50% contre 2,50% sur exercice précédent

2.8. Honoraires

Les honoraires des commissaires aux comptes facturés et provisionnés au titre du contrôle légal des comptes annuels s'élèvent à 47 000€ hors taxes

Des honoraires pour 1100€ ont été facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal (DB)



2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2020 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrites ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations, ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels et corporels, de la détermination du montant des provisions pour risques et charges. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes. Les données définitives peuvent éventuellement différer de manière significative de ces estimations et hypothèses.

2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires).

Elles comprennent les logiciels, le fonds commercial et les droits de fournitures.

Les fonds de commerce font l'objet de tests d'affaiblissement sur la base de la détermination de la valeur d'utilité à partir des perspectives de rentabilité de la société.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation estimée des immobilisations, d'après les méthodes suivantes :

- Logiciels : 1 an linéaire
- Droits de fournitures : sur la durée des contrats en linéaire

Activités en matière de recherche & développement

La société n'a pas eu, au cours de l'exercice, d'activité en matière de recherche et développement.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations et frais financiers) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation estimée des immobilisations, d'après les méthodes suivantes :

- Constructions : 20 ans linéaire
- Agencements des constructions : 5 ans linéaire
- Installations techniques, matériels outillages industriels, de manutention : 5 à 10 ans linéaire
- Agencements divers : 5 ans linéaire
- Matériel de bureaux et informatique : 3 à 4 ans linéaire
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 10 ans linéaire

Les éléments corporels de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de la valeur actuelle de ces biens.

2.3. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Titres de participation

A la clôture de l'exercice, les titres de participation ont été valorisés selon des critères liés à l'activité et à la situation nette.

Prêts



1 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Crise sanitaire

La société constate que la crise sanitaire (COVID-19), a eu des impacts significatifs sur son activité.

Le déploiement de l'activité n'a pas suivi le rythme prévu à l'origine en raison des mesures de confinement et de couvre feu.

La crise sanitaire a contribué à baisser la rentabilité de la société.

Au cours de l'exercice, la société a eu recours aux mesures de chômage partiel et a pu bénéficier du report de paiement de certaines dettes fiscales et sociales.

1.2. Changement d'actionnaire

Au cours de l'exercice, la participation de Cavenor dans le capital d'Inbev France a été cédée à Inbev Belgium qui devient actionnaire unique.

1.2. Evénements post-clôture

Les mesures de déconfinement liées au COVID-19 annoncées en juin 2021 permettent le redémarrage progressif d'une partie de l'activité de la société liée aux cafés, hôtels & restaurants.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020 est de 194 067 508€. Sur le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, le total des produits est de 696 239 077€ et celui des charges de 687 141 527€, dégageant un bénéfice de 9 097 549€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les notes ou les tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf mention contraire, tous les montants repris dans l'annexe sociale sont exprimés en Euros (€).



3 - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

Immobilisations : tableau 2054

Amortissements : tableau 2055

Provisions : tableau 2056

Etat des échéances des créances et des dettes : tableau 2057

Produits à recevoir

Charges constatées d'avance

Composition du capital social

Variation des capitaux propres

Provisions et dépréciations

Charges à payer

Produits constatés d'avance



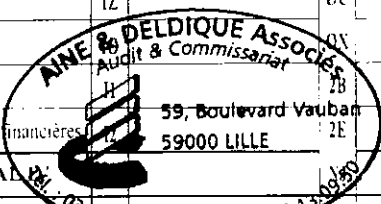
Formulaire obligatoire (article 59 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AB-Inbev France										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
							Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence					
							Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	KD	29 176 144	KE		KF	3 322 973		
CORPORELLES	Terrains				KG	6 718	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	1 008 055	KI		KU	224 790	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV	50 439 374	KW		KX	10 804 162		
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	1 213 114	LC		LD	26 180		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	52 667 263	LO		LP	11 055 133		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U	427 619	8V		8W				
Autres titres immobilisés				IP	7 749	IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT	14 661 899	IU		IV				
TOTAL IV				LQ	15 097 269	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	96 940 677	OH		OJ	14 378 106	
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
					par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IX		CO		DO			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO		LV	5 355 699	LW	27 143 418		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	6 718		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	1 232 845	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers			IU		MM	8 724 270	MN	52 519 266	MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			IW		MS	258 274	MT	981 020	MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III				IV		NG	8 982 544	NH	54 739 851	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU		OT		
Autres participations						OV	427 619	OZ				
Autres titres immobilisés						2C	7 749	2D				
Prêts et autres immobilisations financières						2E	13 391 464	2G				
TOTAL IV						2F	13 826 833	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							OK	15 608 679	OL	95 710 103		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)

Ceaud Group



Formulaire obligatoire joint n° 33 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise **SAS AB-Inbev France**

Neant ☐ *

CADRE A

**SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EX	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	13 882 663	PF	5 765 581	PG	4 759 049	PH	14 889 195
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	95 437	QA	115 991	QB		QC	211 429
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	27 481 256	QE	10 215 874	QF	8 718 581	QG	28 978 550
immobilisations corporelles	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	728 801	QM	182 664	QN	258 274	QO	653 191
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	28 305 495	QV	10 514 530	QW	8 976 855	QX	29 843 170
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		QY	42 188 159	QZ	16 280 111	QA	13 735 904	QB	44 732 366

CADRE B

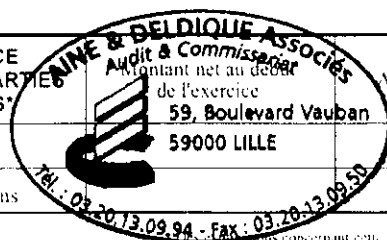
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M0	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			N0
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NL)		NY	Total général non ventilé (NW+NY)		NZ

CADRE C

**MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES ***

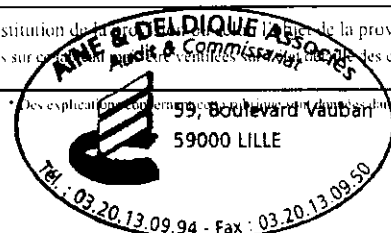
	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer		Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations		SP	SR



Formulaire obligatoire (article 31 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		SAS AB-Inbev France		Néant ☐	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
Provisions pour investissement (art. 237 bis A II) *	3U	TD	TE	TF	
Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	03	04	05	06	
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	759 530
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	920 000
Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	1 490 741
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	3 170 271
Provisions pour dépréciation					
sur immobilisations					
- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
- corporelles	6E	6F	6G	6H	377 043
titres mis en équivalence	02	03	04	05	
- titres de participation	9C	9V	9W	9X	75 373
autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09	13 147 139
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	1 761 463
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	4 094 329
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TV	TZ	UA	19 455 348
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	22 625 619
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		UE	UF		
financières		UG	UH		
- exceptionnelles		UI	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39 I 5° du CGI					10

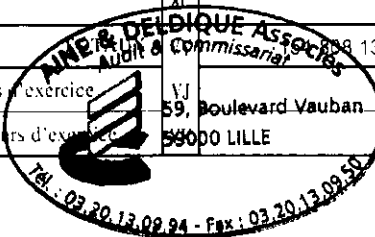
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce formulaire, mais sur le formulaire des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI



* Des explications complémentaires sont fournies dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article M.1
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AB-Inbev France		Neant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		
				A 1 an au plus 2		
				A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		
	Prêts (1) (2)	UP	13 220 790	UR	13 220 790	
	Autres immobilisations financières	UT	170 674	UV	170 674	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	131 287		131 287	
	Autres créances clients	VX	59 613 516		58 363 516	
	Créance représentative de titres (Prêt ou port de trésorerie prêts ou remis en garantie * (10) (11) (12))	ZI				
	Personnel et comptes rattachés	LY	126 249		628	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	7 517 132		7 517 132
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	9 464 351		9 464 351
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	517 072		517 072
		Divers	VP			
	Groupe et associés (2)	VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	45 048 874		45 048 874	
	Charges constatées d'avance	VS	134		134	
	TOTAUX		VT	135 810 082	VU	134 434 462
	RENVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
		(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE	
				VF		
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		
				A 1 an au plus 2		
				A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		
				A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine	VG	10 079	10 079	
		à plus d'1 an à l'origine	VH			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	754 939		136 316	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	68 617 737		68 617 737	
Personnel et comptes rattachés		8C	4 284 256		4 284 256	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 787 600		3 787 600	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 022 471		3 022 471	
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	18 705 012		18 705 012	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	2 081 945		2 081 945	
Groupe et associés (2)		VI	6 679 301		6 679 301	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	46 864 791		46 864 791	
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ				
Produits constatés d'avance		8I				
				VZ	154 189 512	
					618 623	
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK			
				(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	
				VL		
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						



PRODUITS A RECEVOIR : (PCG, art. 833-14/3)

POSTES	MONTANTS
Interets courus sur prets	
PRETS	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Factures a etablr	45 600
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	45 600
R.R.R a obtenir et autres avoirs a recevoir	9 809 297
Etat - produits a recevoir	517 072
Divers produits a recevoir	
AUTRES CREANCES	10 326 369
CREANCES	10 371 969
Interets courus sur autres valeurs mobilieres	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DIVERS	
PRODUITS A RECEVOIR	10 371 969



CHARGES CONSTATEES D'AVANCE : (PCG, art. 833-10 et 833-13/3)

POSTES	MONTANTS
Achats	134
Services extérieurs	
Autres services extérieurs	
Impôts et taxes	
Autres charges de gestion	
EXPLOITATION	134
FINANCIER	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	134



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL : (PCG, art. 833-11/1)

Différentes catégories de titres	Nombre de titres					Capital social	Valeur nominale
	A l'ouverture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	Annulés pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice		
ACTIONS ORDINAIRES ENTIEREMENT LIBÉREES	380 000				380 000	3 800 000	10 00
ACTIONS AMORTIES							
ACTIONS A DIVIDENDE PRIORITAIRE							
ACTIONS PRÉFÉRENTIELLES							
TOTAL	380 000				380 000	3 800 000	10,00

Informations sur l'actionariat

- INBEV BELGIUM, sise Boulevard Industriel 21 1070 BRUXELLES, possède 100,00 % des titres d'AB-INBEV FRANCE.

INBEV BELGIUM fait partie du groupe ANHEUSER BUSH INBEV, dont le siège social est situé au 1 Grand Place à BRUXELLES 1000



VARIATION DES CAPITAUX PROPRES : (PCG, art. 833-11/4)

Rubriques	Montant au début de l'exercice	Affectation du résultat	Dividendes distribués	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées et subventions d'investissements	Montant à la fin de l'exercice
Capital social	3 800 000					3 800 000
Primes d'émission, fusion, d'apport	174 660					174 660
Écarts de réévaluation	0					0
Réserve légale	1 520 000					1 520 000
Réserves statutaires	0					0
Réserves réglementées	0					0
Autres réserves	1 525 612					1 525 612
Report à nouveau	0	19 971 280				19 971 280
Résultat de l'exercice	19 971 280	-19 971 280		9 097 549		9 097 549
Subventions d'investissements	0					0
Provisions réglementées	0					0
TOTAL	26 991 552	0	0	9 097 549	0	36 089 101

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS : (PCG, art. 833-12/1)

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises utilisées	Diminutions Reprises non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Litige prud'hommal	185 057			185 057	0
Provisions pour litiges	185 057	0	0	185 057	0
Cautions emprunteurs	487 502	272 028			759 530
Provisions pour garanties donnees	487 502	272 028	0	0	759 530
Retraite	843 000	77 000			920 000
Provisions pour pensions	843 000	77 000	0	0	920 000
Restructuration	4 141 977 0	329 100	2 980 336		1 490 741 0
Autres provisions pour risques et charges	4 141 977	329 100	2 980 336	0	1 490 741
TOTAL II	5 657 536	678 128	2 980 336	185 057	3 170 271
Immobilisations corporelles	377 043				377 043
Titres de participation	98 342			22 969	75 373
Autres immobilisations financières : Prêts	14 355 175	296 359		1 504 395	13 147 139
Stocks	1 275 176	841 400		355 113	1 761 463
Comptes clients	4 320 634	702 244		928 548	4 094 330
Autres : fournisseurs debiteurs	141 737			141 737	0
TOTAL III	20 568 107	1 840 003	0	2 952 762	19 455 348
TOTAL (I+II+III)	26 225 643	2 518 131	2 980 336	3 137 819	22 625 619



CHARGES A PAYER : (PCG, art. 833-14/3)

POSTES	MONTANTS
Interets courus sur emprunts	
Interets courus sur banques	
Interets courus sur concours bancaires courants	
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	
Interets courus sur fonds de participation	16 470
Interets courus sur emprunts groupe	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	16 470
Fournisseurs factures non parvenues	40 655 614
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	40 655 614
Dettes provisionnees congés payés	2 264 188
Personnel : autres charges a payer	1 990 862
organismes sociaux charges a payer	2 650 683
Etat : charges a payer	100 000
DETTE FISCALES ET SOCIALES	7 005 733
Fournisseurs d'immobilisations factures non parvenues	2 081 946
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	2 081 946
R.R.R. a accorder et avoirs a etabli	11 225 330
Diverses charges a payer	14 998 241
AUTRES DETTES	26 223 571
CHARGES A PAYER	75 983 334



PRODUITS CONSTATES D'AVANCE : (PCG, art. 833-10 et 833-13/3)

POSTES	MONTANTS
EXPLOITATION	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	



4 - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

Transferts de charges d'exploitation

Charges et produits exceptionnels

Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

Indication des accroissements et des allègements de la dette future d'impôt



VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES : (PCG, art. 833-14/1)

	FRANCE	EXPORT ET INTRACOM	TOTAL
Bieres et boissons rafraichissantes	677 109 815	4 780 187	681 890 002
Articles publicitaires	2 443 303		2 443 303
Boni sur emballages	939 299		939 299
VENTES DE MARCHANDISES	680 492 417	4 780 187	685 272 604
Activites annexes			
PRODUCTION VENDUE DE BIENS			
Prestations de services	550 108	2 176 460	2 726 568
Produits des locations	117 000		117 000
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	667 108	2 176 460	2 843 568
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	681 159 525	6 956 647	688 116 172



TRANSFERTS DE CHARGES : (PCG, art. 833-14/3)

POSTES	MONTANTS
Avantages en nature	526 517
EXPLOITATION	526 517



CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS :
(PCG, art. 833-14/3)

	Charges	Produits	Produits - charges
Penalites et amendes	5 232		-5 232
Penalites retard de livraisons	5 680 437		-5 680 437
OPERATIONS DE GESTION	5 685 669	0	-5 685 669
Cessions d'elements d'actifs incorporels & corporels	602 340	304 240	-298 100
Cessions d'elements d'actifs financiers			0
OPERATIONS EN CAPITAL	602 340	304 240	-298 100
Reprises depreciations des actifs financiers			0
AMORTISSEMENTS PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	0	0	0
TOTAL	6 288 009	304 240	-5 983 769



VENTILATION DE L'IMPOT ENTRE RESULTAT COURANT ET EXCEPTIONNEL : (PCG, art. 833-15)**Taux moyen de l'impôt :**

31,349881%

Libelle	Resultat comptable avant impôt	Réintégrations +	Déductions -	Compensation	Deficits	Résultat Fiscal	Charge d'impôt	Resultat net après impôt
Resultat courant court terme	18 257 900	1 886 539	-3 722 782	-6 725 014		9 696 643	3 039 886	15 218 014
Resultat courant long terme	22 969		-22 969			0	0	22 969
Resultat courant	18 280 869	1 886 539	-3 745 751	-6 725 014	0	9 696 643	3 039 886	15 240 983
Resultat exceptionnel court terme	-5 983 768	5 232		5 978 536		0	0	-5 983 768
Resultat exceptionnel long terme	0					0	0	0
Resultat exceptionnel	-5 983 768	5 232	0	5 978 536	0	0	0	-5 983 768
Participation des salaires	-159 665	159 665	-746 478	746 478		0	0	-159 665
Total court terme	12 114 467	2 051 436	-4 469 260	0	0	9 696 643	3 039 886	9 074 581
Total long terme	22 969	0	-22 969	0	0	0	0	22 969
Benefice ou perte	12 137 436	2 051 436	-4 492 229	0	0	9 696 643	3 039 886	9 097 550



VARIATION DES IMPOTS DIFFERES OU LATENTS : (PCG, art. 833-15)

NATURE	DEBUT EXERCICE		AUTRES		VARIATIONS		FIN EXERCICE		VARIATIONS NETTES	VARIATIONS NETTES
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS										
1 Provisions réglementées										
11 Provisions à réintégrer ultérieurement										
provision pour hausse des prix										
12 Provisions à réintégrer éventuellement										
provision pour fluctuation des cours										
13 Provisions libérées sous condition d'emploi										
provision pour investissement										
14 Amortissements dérogatoires										
2 Subventions d'investissement										
3 Charges non déductibles temporairement										
31 A déduire l'année suivante										
participation des salariés	746 478	0			159 665	746 478	159 665		(586 813)	
organique	870 000	0			841 000	870 000	841 000		(29 000)	
provision perte de change	0	0								
32 A déduire ultérieurement	0	0								
amortissements fonds de commerce	94 518	0					94 518			
provision retraite	843 000	0			77 000		920 000		77 000	
provision restructuration	3 038 754	0				1 613 339	1 425 415		(1 613 339)	
dépréciation immo corporelles	377 043	0					377 043			
dépréciation prêts	681 716	0				296 194	385 522		(296 194)	
dépréciation produits financiers courus sur prêts	62 142	0				14 702	47 440		(14 702)	
dépréciation stocks	0	0								
dépréciation clients	4 211 793	0			702 243	928 547	3 985 489		(216 304)	
4 Produits non taxables temporairement	0									
plus-values nettes à court terme										
plus-values de fusion										
plus-values à long terme différées										
5 Charges déduites (ou produits imposables) fiscalement et non encore comptabilisées	0									
Charges différées et étalées	0									
Quote-part de perte dans des sociétés fiscalement transparentes	0									
écarts de conversion actif										
TOTAL	10 925 444	0	0	0	1 779 908	4 469 260	8 236 092		(2 689 352)	
II. ELEMENTS A IMPUTER										
1 Déficits reportables fiscalement										
2 Moins-values à long terme										
3 Autres										
III. ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE										
1 Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion										
2 Réserve spéciale des profits de construction										
3 Autres										



5 - AUTRES COMPLEMENTS D'INFORMATION

Consolidation

Liste des filiales et des participations

Information concernant les parties liées

Ventilation par catégorie de l'effectif moyen

Ventilation par catégorie des rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Engagements financiers



Consolidation

- Les comptes d'AB-INBEV FRANCE sont consolidés par le Groupe AB-INBEV dont la société mère est :

S.A AB-INBEV
Grand' Place 1
1000 BRUXELLES
Belgique

Ceux-ci sont établis en conformité avec les principes édictés par la 7ème directive européenne. En conséquence, la SAS AB-INBEV FRANCE ne publie pas de comptes consolidés en France.



LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS : (PCG, art. 841-6)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Siège social	Capital social	Capitaux propres avant affectation du résultat	Quota-part du capital détenue en %	Résultat du dernier exercice clos	Valeur brute comptable des titres	Valeur nette comptable des titres	Valeur brute des prêts et avances consentis	Valeur nette des prêts et avances consentis	Chiffre d'affaires HT	Date de clôture de l'exercice
A Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute > 1% du capital de la société astreinte à la publication 1 Filiales (détenues à + de 50%)											
TOTAL					0	0	0	0	0	0	
2 Participations (détenues entre 10 et 50%)											
SAS Sofabco	Lavilledieu	200 000	600 097	34 00%	50 080	427 619	352 246			5 066 141	31/12/2019
TOTAL					50 080	427 619	352 246	0	0	5 066 141	
B Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute <= 1% du capital de la société astreinte à la publication Filiales françaises (ensemble) Filiales étrangères (ensemble) Participations dans les sociétés françaises (ensemble) Participations dans les sociétés étrangères (ensemble)						0	0	0	0	0	



INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTIES LIEES (PCG, art. 833-16)

Parties liées	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions conclues avec la partie liée	Autres informations

NB : Les transactions présentant une importance significative ont été conclues à des conditions normales de marché



**VENTILATION PAR CATEGORIE DE L'EFFECTIF
MOYEN (PCG, art. 833-19)**

CATEGORIE	NOMBRE
Cadres	94,63
Agents de maitrise et techniciens	162,14
Employes	6,83
Personnel salarié	263,60
Cadres	9,00
Agents de maitrise et techniciens	
Employes	
Personnel mis a disposition de l'entreprise	9,00



VENTILATION PAR CATEGORIE DES REMUNERATIONS
ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES DE
DIRECTION (PCG, art. 833-17)

CATEGORIE	MONTANTS
Jetons de presence	Neant
Organes de direction	



ENGAGEMENTS : (PCG, art. 833-18)

Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises et parties liées	Banques	Tiers
Effets escomptes non echus	0						
Cautions sur prêts clients	2 528 979					2 528 979	
ENGAGEMENTS DONNES	2 528 979	0	0	0	0	2 528 979	0
Cautions sur prêts clients	123 195						123 195
Garantie à première demande sur nantissement de fonds de commerce jusqu'au 31/12/2022	9 681 912						9 681 912
Exclusivité d'exploitation de droits de propriété intellectuelle : durée 15ans à compter du 31/12/2010	0						5 ans
Engagements de maintien et de développement de volumes de bières : durée 8ans à compter du 01/01/2015	0						2 ans
ENGAGEMENTS RECUS	9 805 107	0	0	0	0	0	9 805 107
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	0						

